

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Yvette Maltais	Numéro de permis 2005881	Date d'inspection Le 29 octobre 2021
Nom de l'établissement Garderie des Grands Amis		Numéro de téléphone (506) 826-9212
Adresse 172 280 Route Dundee NB E8E 1Y5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	08 oct. 2021	
Commentaires :			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	08 oct. 2021	
Commentaires :			

Commentaires généraux
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio.
Pendant mon inspection de suivi les enfants vidaient une citrouille.
Une éducatrice qui a la formation de secourisme général par contre les trois autres ont seulement la formation de secourisme d'urgence. Une date pour compléter la formation doit être demander et me confirmer par courriel cette date.

original signé par
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 octobre 2021

Date

original signé par
Yvette Maltais

Le 29 octobre 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date